

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

106<sup>ème</sup> séance

Jeudi 2 juillet 2015

PROCES-VERBAL

**1. Approbation de l'ordre du jour.**

Le Conseil d'administration approuve, *à l'unanimité*, l'ordre du jour proposé pour la séance du jeudi 2 juillet 2015.

**2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 26 mars 2015.**

Le Conseil d'administration approuve, *à l'unanimité*, le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 26 mars 2015.

**3. Rapport d'activité 2014 du CNRS**

Le conseil d'administration approuve *à l'unanimité*, le rapport d'activité 2014 du CNRS.

**4. Décision portant création de la Délégation Paris-Villejuif**

Le Conseil d'administration approuve *par 13 voix pour, 2 voix contre et une abstention*, la décision portant création de la Délégation Paris-Villejuif.

**5. Point sur les participations du CNRS et compte-rendu des décisions du Président en matière de participation du CNRS aux organismes dotés de la personnalité morale et orientations proposées pour 2015**

Le Conseil d'administration prend acte, *à l'unanimité*, des décisions prises par le Président en 2014, dans le cadre de la délégation de pouvoir, en matière de participation du CNRS à des organismes dotés de la personnalité morale.

Le Conseil d'administration approuve *par 11 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions* les orientations proposées pour 2015 en matière de participation du CNRS à des organismes dotés de la personnalité morale.

#### **6. Participation du CNRS dans la Société d'accélération de transfert Conectus**

Le Conseil d'administration autorise *par 9 voix pour, 5 voix contre et deux abstentions* la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 1,448M€, à l'augmentation de capital prévue en 2015 pour la SATT Conectus, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 260 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **7. Participation du CNRS dans la Société d'accélération de transfert Lutech**

Le Conseil d'administration autorise *par 9 voix pour, 5 voix contre et deux abstentions* la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 974 000 €, à l'augmentation de capital prévue en 2015 pour la SATT Lutech, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 172 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **8. Participation du CNRS dans la Société d'accélération de transfert Toulouse Tech Transfert**

Le Conseil d'administration autorise *par 9 voix pour, 5 voix contre et deux abstentions* la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 1,156M€, à l'augmentation de capital prévue en 2015 pour la SATT TTT, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 250 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **9. Prorogation du consortium EGO**

Le Conseil d'administration approuve *à l'unanimité* la prorogation du consortium de droit privé italien EGO pour une durée de 5 ans à compter du 11 décembre 2015 et jusqu'au 10 décembre 2020.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

#### **10. Demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse**

Le Conseil d'administration donne, à *l'unanimité*, un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse présentée par M. J.F.W, en qualité d'Agent comptable secondaire de la Délégation régionale « Ile-de-France Ouest & Nord », relative au dossier ci-après :

Créance au nom de la société SCIENCE TELEVISION : 1 141,93 €.

#### **11. Nomination au Comité d'audit**

Le Conseil d'administration approuve, à *l'unanimité*, la nomination de Monsieur Jean-Michel CHAPLAIN en tant que membre du comité d'audit du CNRS.

Fait à Paris, le 2 juillet 2015

Le Président

Alain FUCHS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

106<sup>ème</sup> Séance

Jeudi 2 juillet 2015

**Président de séance**

M. Alain FUCHS

**Sont présents :**

M. Roger GENET

M. Jean-Paul HERTEMAN

M. Christophe BLONDEL

M. Arnaud JULLIAN

Mme Hélène ROCHE

M. Yannick BOURLES

M. Pierre MUTZENHARDT

M. Bernard DAUGERAS

Mme Josiane TACK

M. Serge GOLDSTEIN-  
DESROCHES

M. Patrick MONFORT

M. Georges DEPEYROT

M. Olivier DELABROY

**Sont absents :**

M. André NIEOULLON (pouvoir à M. Roger GENET)

Mme Christine MUSSELIN

Mme Anny CAZENAVE

Mme Marie-Noëlle SEMERIA (pouvoir à Mme Hélène ROCHE)

Mme Anousheh KARVAR

Mme Agnès PAILLARD

M. Francis VELAIN

**Membres avec voix consultative et invités :**

**Voix consultative :**

M. Christophe COUDROY

M. Philippe BAPTISTE

M. Bruno CHAUDRET (excusé)

M. Jean-Claude PERREL

Mme Marie-Laure INISAN-EHRET

**Invités permanents :**

Mme Marie-Hélène BEAUVAIS

M. Jean-Marc OLERON

M. Nicolas CASTOLDI

Mme Johanna MICHIELIN

**Invités ponctuels :**

Mme Stéphanie

THIEBAULT

Mme Catherine JESSUS

M. Jacques MARTINO

M. Patrick MOUNAUD

Mme Brigitte PERRUCA

M. Jacques BAUDOIN

Mme Blandine GENTHON

